



N° de la résolution
ou annotation

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du CEA Saint-Hyacinthe-Acton

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
CEA SAINT-HYACINTHE-ACTON

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement de l'année scolaire 2025-2026 tenue le 18 novembre 2025 à l'immeuble Laframboise à Saint-Hyacinthe.

ÉTAIENT PRÉSENT (ES)

Beauregard, Laetitia (représentante des élèves de l'immeuble Laframboise)
Joseph, Anne-Marie (enseignante)
Lamothe, Émilie (professionnelle)
Moisan, Michel (enseignant)
Morasse, Chantal (présidente)
Farand, Jérôme (représentant des entreprises)
Rancourt, Sébastien (enseignant)
Sylvestre, Gabryel (représentant des élèves de l'immeuble Laframboise)

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Leblanc, Pascal (directeur)

ÉTAIENT ABSENT(ES)

Blanchard, Carole (soutien)
Gosselin, Jacques (représentant de la communauté)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17H

La présidente, Madame Chantal Morasse, accueille tous les membres, constate le quorum et ouvre la deuxième séance. Étant donné l'arrivée de deux nouveaux membres, la présidente propose que tous les membres se présentent afin de favoriser une meilleure intégration.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Sébastien Rancourt, appuyé par Madame Émilie Lamothe et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé avec les modifications suivantes : Point 8 reporté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 30 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Monsieur Jérôme Farand, appuyé par Madame Anne-Marie Joseph;

DE DISPENSER la direction de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2025;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance régulière du 30 septembre 2025 avec les corrections apportées. ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Point 8 et point 9, formulaires à remplir pour les nouveaux membres
- Point 10, formation obligatoire pour les nouveaux membres, le lien sera envoyé par la direction
- Point 14, modification du calendrier scolaire, le SRH est en consultation

CÉ#2025-11-984

CÉ#2025-11-985



N° de la résolution
ou annotation

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du CEA Saint-Hyacinthe-Acton

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

NIL

6. PAROLE AUX ÉLÈVES DU CEA (réécouter l'enregistrement à 13 minutes)

- Rampe d'accès pour personnes handicapées, trop étroite, la direction informe les membres que lors de l'analyse des besoins actuels et futurs de l'établissement dans le cadre du PCP cette problématique pourra être identifiée.
- Élèves du CLE, subventionnés par Services Québec / Activités, suggestion aux élèves d'en discuter avec leurs agents pour une plus grande ouverture de leur part afin d'avoir quelques heures octroyées pour leur participation.

7. CONSULTATION CALENDRIERS SCOLAIRES 2026-2027 ET 2028-2029

La direction présente les calendriers scolaires déposés pour les prochaines années et explique la façon de procéder.

CONSIDÉRANT que la direction a présenté les projets de calendriers scolaires pour les années 2026-2027 et 2028-2029 et expliqué la procédure de consultation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Gabryel Sylvestre, appuyé par Madame Émilie Lamothe, il est résolu :

QUE les projets de calendriers scolaires 2026-2027 et 2028-2029 soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. SORTIES ÉDUCATIVES

Point reporté à la prochaine séance

9. RAPPORT ANNUEL

Monsieur Pascal Leblanc présente le rapport annuel.

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du conseil d'établissement doit être présenté conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Moisan, appuyée par Madame Émilie Lamothe, il est résolu :

QUE le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 soit présenté et déposé tel que préparé par la direction et validé par les membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. SUIVI AU PROJET ÉDUCATIF

Monsieur le directeur présente le projet éducatif du CEA, en exposant les principaux objectifs. Les membres prennent connaissance du document, posent leurs questions et reçoivent les précisions nécessaires afin de reconnaître la cohérence du projet avec la mission de l'école.

CÉ#2025-11-986

CÉ#2025-11-987



N° de la résolution
ou annotation

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du CEA Saint-Hyacinthe-Acton

11. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

- Séance extraordinaire le 10 décembre via Teams, deux points de à l'ordre du jour ;
 - Budget révisé
 - PCP
- **Organisation scolaire :**
La direction présente l'organisation scolaire pour l'année en cours, incluant la répartition des groupes dans les différents secteurs (francisation, formation générale, IS, FAD).

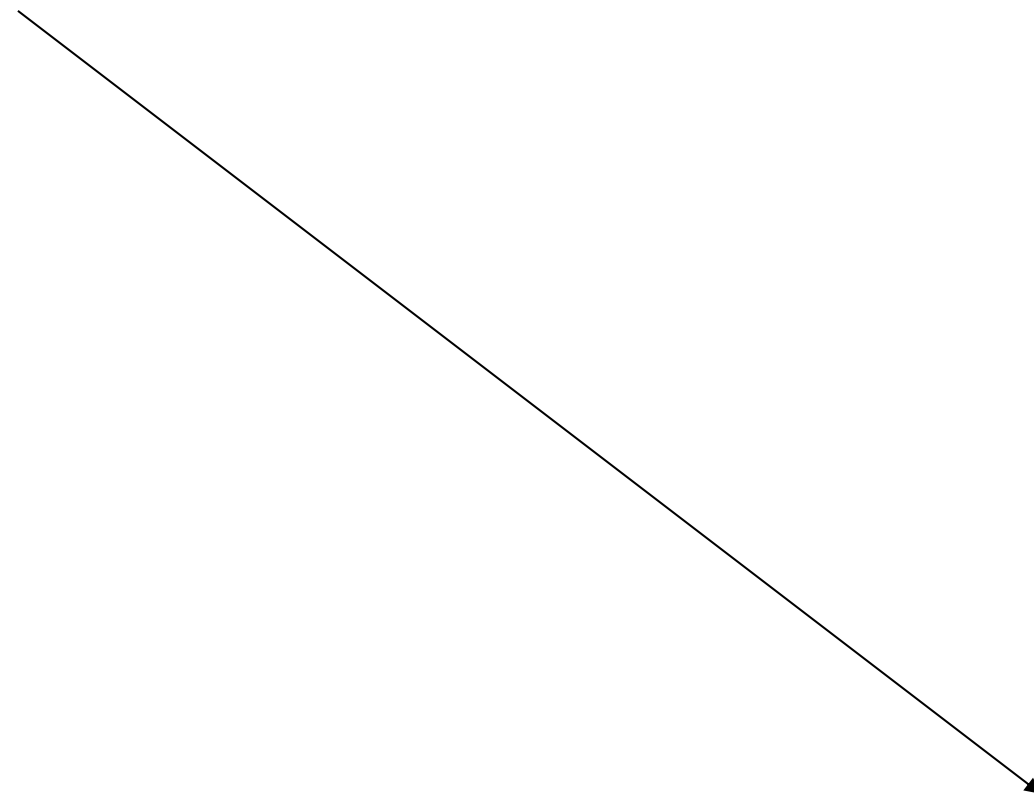
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Sébastien Rancourt par appuyé par Monsieur Michel Moisan, et résolu :

QUE la séance soit levée à 18h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ#2025-11-988



signature
présidence

signature
direction